S.R.I.A.S.
GRAND-EST

srias@grand-est.gouv.fr

Saison 2023-2024
Scène nationale La Comète
Il vous appartient d'imprimer le formulaire pour bénéficier de l'offre. Le théâtre ne fait pas d'impression.

Réductions accordées **dans la limite des crédits disponibles** :

- Soit une réduction tarifaire sur l'ensemble des spectacles grâce au « Pass-collectivité » souscrit par la Préfecture de région et une réduction tarifaire sur l'ensemble des séances de cinéma de la Comète.

- Soit une réduction de 20 € par abonnement souscrit (dans la limite de deux abonnements par famille, dont le fonctionnaire) et une réduction tarifaire sur l'ensemble des séances de cinéma de la Comète.

Attention : Dans le cas des représentations pour lesquelles il y a une tarification unique, minorée ou majorée, la Comète appliquera ce tarif unique à tous les agents de l'État en Grand Est.

1- Remplissez ce document

2- Présentez-vous à l'accueil de la scène nationale La Comète (*aux jours et heures d'ouverture), muni de* ce document imprimé, accompagné d'un justificatif d'appartenance ministérielle*, qui sera conservé par le théâtre.

3- Votre choix de réduction tarifaire :

- Soit une réduction tarifaire sur l'ensemble des spectacles grâce au « Pass-collectivité » souscrit par la Préfecture de région et une réduction tarifaire sur l'ensemble des séances de cinéma de la Comète.

- Soit une réduction de 20 € par abonnement souscrit (dans la limite de deux abonnements par famille, dont le fonctionnaire) et une réduction tarifaire sur l'ensemble des séances de cinéma de la Comète.

-

Nom* :……...
.....

Prénom* :
…….....
.....

Nom complet du ministère de rattachement *: …
.....

Adresse administrative (agents actifs) ou résidentielle (agents retraités)* :
…….....
………
……..……

N° de téléphone : .....

DATE de remise de la fiche *: .....

Nombre de billets achetés par l'agent * :

- à son bénéfice oui non
- au bénéfice de la personne de sa famille oui non

(conjoint-e, concubin-e et enfants à charge jusqu'à 18 ans)

Abonnement souscrit par l'agent :

- à son bénéfice : oui non
- au bénéfice d'une personne de sa famille : oui non

(conjoint-e, concubin-e et enfants à charge jusqu'à 18 ans)

Au choix, pour justifier votre appartenance ministérielle :
* Copie du dernier bulletin de salaire (le haut faisant apparaitre votre code ministériel suffit)
* Copie de votre carte professionnelle
* Copie du dernier titre de pension

Un justificatif attestant de votre lien de parenté avec le bénéficiaire (livret de famille par exemple) pourra vous être demandé.

****Renseignements obligatoires***